

9ème Coordination Nationale des Universités, Sorbonne 29 Avril 09

- 1) **CR** sur les interventions du matin par C Vuylstekker.
- 2) **Appel de la Sorbonne:**
- 3) **Communiqué de Presse:**
- 4) **Déclaration politique:**
- 5) **Motions:** Examens, Contre les répressions et Pour une université publique:
- 6) **Calendrier des Actions:**
- 7) **Revue de Presse** sur le net en réaction aux communiqués et motions de la CNU, notamment son appel à ne pas tenir les examens.

- 1) Bref CR des interventions du matin (C Vuylstekker):

Présence de 78 délégations représentant 64 Etablissements, plus des syndicats et sociétés savantes

Occupation du Ministère de l'Enseignement Supérieur le même 29 Avril avec demande d'audience auprès du cabinet de V Pécresse. **Une délégation composée des porte-paroles de la CNU est reçue par le Directeur de cabinet.** Les porte-paroles font par à l'assemblée de la CNU de la teneur de cette audience: **dialogue de sourd:** le ministère affirme qu'il n'y a pas de destruction de postes, pas de démantèlement des organismes de recherche, mais restitution des postes ou compensation financière. A la question sur la modulation des services (décret EC) et la modification de l'article 7 après passage en CTPU concernant les heures complémentaires: y-aura-t-il paiement d'heures complémentaires si l'évaluation de la recherche est mauvaise, le ministère renvoie la décision aux universités. Sur la situation des personnels Biatoss, le ministère ne comprend pas leur grogne, il y a eu revalorisation salariale inédite. A la destruction des emplois de catégorie C, il est répondu que cela permet de dégager 100 000 h de vacation pour rémunérer des étudiants qui feront du tutorat en bibliothèque. Sur la mastérisation, le ministère considère qu'il y a négociation avec tous les syndicats sauf FO et la CGT qui refusent d'y participer. Par contre, le ministère a donné l'information selon laquelle les 18 masters d'enseignement déjà déposés par des universités ont été retirés par ces dernières et ne seront donc pas examinés.

Plusieurs points sur la mobilisation et états des lieux sont faits:

- **Coordination nationale des étudiants** avec une question lancinante : que va-t-on faire au sujet des évaluations et des examens? Tant que la question n'est pas réglée, c'est un facteur de démobilisation.
- **Coordination Nationale de la Formation Des Enseignants:** Sylvie Plane fait un bilan des ruses employées par le gouvernement pour mettre en place quoi qu'il arrive son projet de mastérisation:

une commission devant donner ses conclusions en pleines vacances d'été (15 Juillet 09),

quatre groupes de travail dont certains constituent à la lecture de leur titre, déjà un prétraitement du dossier selon les choix gouvernementaux (« place de l'admissibilité et du concours en M2 » et non une ouverture sur un positionnement avant le M2...; « formation continuée » pendant l'année de stage qui, de fait, extrait cette formation professionnelle de la formation initiale pour la confier aux rectorats).

Des masters spéciaux : la nécessité dans la période transitoire d'accueillir les étudiants en M1 dans quels masters? non évalués par l'AERES, des bricolés, des masters inexistantes actuellement

une dotation horaire globale affectée aux établissements du secondaire identique à celle de l'année dernière **mais avec un contingent séparé (6%) d'heures supplémentaires année (HSA) qui ne peuvent pas être utilisées pour un poste d'enseignant, ni pour l'accueil d'un enseignant-stagiaire. Elles ne pourront être utilisées qu'en heures supplémentaires ou pour des vacances!**

Grosse interrogation sur le transfert de charge aux Universités lié à l'accueil de 150 000 candidats aux concours PE en masters alors que moins de 10% passaient auparavant le barrage du concours d'instituteur!

A cela la CNFDE entend défendre des principes non négociables :

- lien concours-emplois
- plan pluriannuel de recrutement
- des mesures transitoires devant permettre un retour en arrière et non celles proposées qui de fait nous engage dans le mastérisation avec concours en M2. Pas d'altération de la situation actuelle des étudiants (financière comme en terme de formations professionnelle et disciplinaire), s'appuyer sur les dispositifs existants.

Pour une analyse de la CNFDE des propositions de Darcos, voir sur le site : <http://mobilisation-dijon.over-blog.com/article-29306041.html>

- **Société Mathématique de France** : textes et analyses sur <http://smf.emath.fr/>

Valérie Girardin remarque que les discussions actuelles omettent complètement la question des programmes. Elle souhaite **un véritable moratoire**, à savoir garder tout en l'état, formation initiale comprise et non seulement les concours!

- **Collectif de défense de l'université**: texte d'appel du collectif daté du 7 Janvier 09 sur <http://www.dimitri-houtcieff.fr/archive/2009/01/07/collectif-pour-la-defense-de-l-universite.html>

Son représentant fait remarquer **la précipitation qui a marqué le passage au Conseil d'état du décret enseignant-chercheur** le Mardi 21 avril matin pour une validation le mercredi 22 avril en Conseil des Ministres. Le tout est plié pendant les congés de printemps (rappel amer de la loi LRU votée en Aout 07)! Les délibérations du Conseil d'Etat sont confidentielles. **La question d'un recours sur le fait d'avoir modifié l'article 7 après le passage en CTPU est réglée par le droit** : le gouvernement peut modifier le contenu du texte tant qu'il n'amène pas de point nouveau; or la question des heures complémentaires a été traitée en CTPU.

La mobilisation a-t-elle été inefficace? Il y a quelques modifications et le fait que l'on a pu différer la publication d'un décret de près de 4 mois, une première face à ce gouvernement. N'a-t-on rien obtenu? Deux avancées: un recul sur les promotions : 50% resteront attribuées nationalement par le CNU, un taux de CRCT restant sous la décision du CNU.

Par contre, **rien obtenu sur la question essentielle de la modulation des services**. Il faut continuer de contester. « l'accord de l'intéressé » nécessaire pour moduler un service était déjà dans le texte de Janvier 09! Pire, le verrou qui existait en Janvier selon lequel un EC bien évalué par le CNU au titre de la recherche ne pouvait pas se faire moduler son service a été supprimé dans ce texte de décret!

Pourquoi n'y-a-il pas eu recul sur ce point? Le représentant du collectif souligne **deux raisons essentielles**:

- disciplinaire: il s'agit de sanctionner les collègues qui ne font pas de recherche (souhait partagé par certains collègues). Ce qui aboutit à la stupidité de mettre plus longtemps en amphis des non-chercheurs (punition pour les étudiants).
- budgétaire : économie réalisée par la suppression des heures complémentaires avec un service modulé à la hausse. Les heures supplémentaires ne seront plus payées qu'au-delà du service d'enseignement défini localement (192h ou plus ou moins selon la modulation).

Que faire maintenant ? Le recours en Conseil d'Etat a peu de chance d'aboutir! **Il reste lors de l'application du décret (Septembre 09) à bloquer son application dans les établissements.**

- **Coordination Nationale des Biatoss:** Son représentant note l'absence totale de négociation sur les points de revendications.

Il rappelle :

la précarité à l'oeuvre (près du tiers des emplois sous forme de contrats) et note qu'il s'agit du résultat de politiques menées depuis plusieurs gouvernements, recherche de contourner les lois via la succession de contrats aidés, le renouvellement de CDDs, des contrats de mission à l'heure, contrats de 10 mois, temps partiels subis ... Il note la pression exercée sur ces personnels par leur précarité qui les prive de toute mobilisation. Le passage en CDI après 6 années de CDDs et plus de 50 ans ne peut constituer une réponse suffisante!

l'externalisation des missions. L'évaluation individuelle par entretien professionnel qui entérine l'idée du salaire au mérite et met sous la coupe du localismes les personnels biatoss. Une politique qui induit la mise en compétition des collègues entre eux au détriment du fonctionnement collectif des services.

Il appelle à un temps fort les 14 et 15 Mai prochains.

- **Coordination Nationale des Doctorants:** Rémi Sainton note **la situation inconfortable des doctorants à la fois acteur de l'activité de recherche et sous statut intermédiaire étudiant.** Pourtant étudiant, ils ne peuvent plus bénéficier des bourses attribuées sur critères sociaux. Tous ne sont pas financés et doivent pour survivre assurer jobs, contrats précaires, vacations... Subissant la double dépendance financière et vis à vis de leur directeur de thèse, leur mobilisation est impossible sauf ceux bénéficiant d'une stabilité (bourses ou contrat ATER). Sur le Contrat doctoral unique, **il regrette que les obligations vis à vis du doctorant qui figuraient dans la Charte des thèses ne figurent plus dans ce contrat. Rien n'est dit sur le financement de ces contrats doctoraux, charge transférée aux Universités.** La CND a réaffirmé son opposition à la loi LRU, au pacte pour la recherche, au processus de Lisbonne,... communiqué de la seconde CND sur <http://www.fabula.org/actualites/article30326.php>

- **Coordination Nationale des Laboratoires en Lutttes CNLL:**
textes et motions sur <http://collrecherche.free.fr/?p=1165>

Samuel Vidal parle des convergences actuelles **contre l'idéologie de l'économie de la connaissance et en faveur d'une société de la connaissance basé sur le partage de ces connaissances.** Il rappelle la faible mobilisation dans es Laboratoires contre la loi LRU en 2007. Le projet de décret EC puis le discours de Sarko le 22 Janvier 09 a réveillé les consciences. Il y a eu des participations individuelles aux manifestations universitaires puis la nécessité d'avoir des relais dans les laboratoires et les organismes de recherche. De là est née la

CNLL.

La dégradation de la vie de la recherche dans les laboratoires depuis les réformes engagés avec le Pacte pour la Recherche est nette. L'objectif du gouvernement est **de supprimer les instances d'évaluation et de pilotage scientifique des organismes pour les remplacer par des instances purement administratives agissant sur critères de performances**. Le cas du CNRS est éclairant avec substitution dans son organigramme en place centrale des départements et conseils scientifiques par des directions de pilotage! A l'INRA, des boucles de rétroaction entre nombre de publication d'individus et financement du laboratoire sont en place. **On assiste au déni du collectif avec primes individualisées et chaires mixtes. Sans parler du scandale du Crédit Impôt Recherche** dont le montant important et l'absence d'évaluation des projets est à dénoncer.

2) Appel de la Sorbonne du 29 Avril 09 :

Solennellement, les mandatés de la 9ème CNU réunis à la Sorbonne ce 29 avril 09 ont voté cet appel:

« Le 2 février 09, la CNU a voté un mot d'ordre de grève reconductible. Les revendications exprimées n'ont pas été satisfaites. Dans tous les domaines, le gouvernement a fait le choix de passer en force. En conséquence, la CNU appelle à la poursuite de la grève reconductible »

Adopté à l'unanimité moins 2 « Ne Prend pas part au vote » et 5 abstentions.

3) Communiqué de la 9e CNU :

Hier, mardi 28 avril 2009, trois mois après les premières manifestations, 20.000 personnes ont encore exprimé dans la rue leur opposition aux réformes du gouvernement qui découlent de la loi LRU et du Pacte pour la Recherche. Face au mépris, aux déclarations mensongères, aux manœuvres en trompe-l'œil et aux choix délibérés de passage en force, les délégués représentant 64 établissements réunis en Coordination Nationale des Universités le 29 avril 2009 en Sorbonne ont voté la poursuite de la grève dans les universités et les laboratoires.

Le mouvement du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est ni minoritaire, ni près de s'arrêter. A ce jour, 49 universités retiennent les notes du premier semestre ; 51 universités sont en grève totale ou partielle ; 44 universités sont bloquées ; 14 universités ont appelé au boycott des jurys de baccalauréat.

La CNU se félicite de la convergence des luttes en cours pour la défense des services publics notamment les services de santé.

La communauté universitaire continue avec force et détermination à s'opposer aux réformes du gouvernement.

4) Déclaration de la 9e CNU:

Les délégués de la communauté universitaire et de la recherche représentant 64 établissements, réunis le 29 avril 2009 à la Sorbonne pour la neuvième réunion de la Coordination des Universités née le 22 janvier 2009 réaffirment leur solidarité et leur opposition déterminée aux projets du gouvernement.

Persistant dans son refus de réelles négociations, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a fait passer en force, pendant les vacances de printemps, les décrets sur le statut des enseignants-chercheurs, le CNU et le contrat doctoral unique. Il a d'ores et déjà annoncé qu'il ferait de même pour la réforme de la formation et du recrutement des enseignants des premier et second

degrés. Le ministère s'est même opposé à la demande clairement formulée par la CPU concernant ce dernier point, au mépris des règles qu'il avait lui-même fixées concernant l'évaluation des maquettes par l'AERES. Ce déni des principes démocratiques nous renforce dans notre détermination.

Partout en Europe où ont été mises en place des réformes similaires dans le cadre du processus de Bologne (Italie, Grèce, Royaume-Uni, Allemagne, Autriche, Espagne...), ces dernières ont eu pour conséquence, à très court terme, des hausses massives de frais d'inscription, la précarisation des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, la disparition d'emplois techniques et administratifs, ainsi qu'une concurrence délétère entre les individus, les équipes et les établissements.

Nous réaffirmons que la crise actuelle que traversent l'université et la recherche tire son origine du Pacte pour la Recherche, de la loi LRU et de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Pour cette raison, nous restons attachés à la plateforme de revendications dont tous les points sont liés et que nous avons maintes fois rappelée :

- Abrogation de la loi LRU et du Pacte pour la Recherche.
- Retrait du projet de réforme de la formation et du recrutement des enseignants des premier et second degrés, qui menace à très court terme le système public d'éducation
- Retrait du décret sur le statut des enseignants-chercheurs et le CNU
- Retrait du contrat doctoral unique
- Rétablissement des postes supprimés en 2009, mise en place d'un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires concernant l'ensemble de la communauté universitaire et résorption de la précarité.
- Opposition aux principes de dotation budgétaires (système SYMPA), qui mettent dès à présent en danger les filières technologiques universitaires (IUT, IUP, IUFRM, etc...).
- Arrêt du démantèlement des organismes publics de recherche et réaffirmation de leur rôle d'opérateur de recherche
- Opposition aux mesures qui conduisent à la précarisation des étudiants (démantèlement du CROUS, augmentation prévisible des frais d'inscription, etc...)

Nous appelons à continuer la grève, à intensifier le mouvement et à :

- ne faire remonter aucune maquette de master de formation des enseignants actant la réforme actuelle et refuser de les appliquer si elles sont imposées par le ministère
- appeler au refus du vote des compétences élargies par les conseils d'administration des universités
- faire voter par les conseils centraux des motions contre l'application de la modulation de service et refuser, le cas échéant, les évaluations personnelles prévues dans ce cadre.
- refuser la mise en place des entretiens professionnels d'évaluation des personnels BIATOSS.
- mettre un terme aux processus d'externalisation et de précarisation des personnels, notamment BIATOSS.
- refuser les chaires d'excellence

En défendant les universités et les organismes de recherche, nous ne défendons pas seulement les universitaires mais un idéal démocratique, républicain et laïc opposé à celui du gouvernement (droit à la connaissance pour tous, droit de choisir sa filière sans discrimination financière ni territoriale, droit de s'engager dans des études qui n'ont aucune rentabilité immédiate mais qui sont d'une valeur essentielle pour la société, liberté de la recherche et de l'enseignement). Nous refusons la logique de mise en concurrence des universités et des membres de la communauté universitaire, scientifique et éducative, implicite dans ces décrets, et nous réaffirmons les valeurs de coopération et de solidarité dont la recherche et l'enseignement se nourrissent.

Face à la menace que ce gouvernement fait peser sur ces principes fondateurs, nous appelons l'ensemble de la communauté universitaire, scientifique et éducative, ainsi que tous les citoyens, à défendre ces valeurs sans concession et à les promouvoir. L'université française doit continuer à être le cadre de la démocratisation du savoir pour la formation de citoyens libres et responsables.

La CNU se félicite de l'unité réalisée dans la rue le 28 avec les collègues de la santé et des convergences à venir le 1er mai avec l'ensemble des secteurs

L'université et la recherche sont en lutte depuis trois mois ; aujourd'hui elles sont plus que jamais en résistance.

5) Motions de la 9ème CNU:

Motion de la 9e CNU sur les examens

Nous ne tiendrons pas les examens !

Face à la situation de blocage actuelle dont le gouvernement porte l'entière responsabilité, et qui a entraîné une suspension des cours depuis trois mois dans la plupart des universités :

1. Nous refusons d'évaluer les enseignements qui soit n'ont pas été dispensés (dans 30 universités en piquet de grève aucun cours ne s'est tenu au second semestre), ou bien qui ont été dispensés dans des conditions de grève ne permettant pas un accès équitable des étudiants à ces contenus.
2. Nous appelons les enseignants-chercheurs et le personnel BIATOSS à ne pas organiser les examens et ce jusqu'à satisfaction de nos revendications.

Motion de la 9e CNU contre les répressions

La Coordination Nationale des Universités condamne toute répression à l'encontre de la communauté universitaire et scientifique dans son ensemble.

Elle appelle à soutenir tous les membres de la communauté universitaire et scientifique qui sont poursuivis dans le cadre du mouvement.

Elle rappelle que la grève est un droit constitutionnel et que les intimidations, les menaces, les insultes et les provocations sont une atteinte grave à ce droit et à la liberté individuelle.

Elle condamne par ailleurs les initiatives des administrations universitaires visant à mettre fin au mouvement : consultation électronique, référendum et vote sans débat.

Motion : « Il n'y a qu'une Université, c'est l'Université Publique »

La Coordination Nationale des Universités réunie le 29 avril 2009 en Sorbonne s'insurge de la publication au Journal officiel du 19 avril du décret n°2009-427 du 16 avril 2009 « portant publication de l'accord entre la République française et le Saint-Siège sur la reconnaissance des grades et diplômes dans l'enseignement supérieur »

Ce décret est une nouvelle attaque contre le principe de laïcité. Il est écrit dans ce décret : « Pour les Universités catholiques, les Facultés ecclésiastiques et les établissements d'enseignement supérieur dûment habilités par le Saint-Siège : aux grades et diplômes qu'ils délivrent dans les disciplines énumérées dans le protocole additionnel. Une liste des institutions ainsi que des grades et diplômes concernés sera élaborée par la Congrégation pour l'Education catholique, régulièrement tenue à jour et communiquée aux Autorités françaises ».

Cette phrase est purement scandaleuse pour deux raisons de fond :

- Alors que la DGES, dans une note « informative » impose les noms de domaines et de

diplômes aux universités publiques, ce décret laisse les instituts catholiques dicter leur loi au Ministère. Alors que le pilotage bureaucratique n'a jamais été aussi explicite pour le service public, on laisse les mains totalement libres au secteur privé.

- Depuis 1885, les instituts catholiques ne sont plus des universités. **Il n'y a qu'une Université en France et c'est l'Université publique.**

6) CALENDRIER DES ACTIONS:

Vendredi 1er mai : participation à la manifestation interprofessionnelle avec point de rendez-vous pour le cortège unitaire « enseignement supérieur et recherche ». Pour l'Ile-de-France : Pique-nique (avenue René Coty à partir de 12h30) pour fédérer les universités avant la manifestation.

Dimanche 3 midi – lundi 4 midi mai : 1001e heure de la ronde des obstinés, Paris, Parvis de l'Hôtel de Ville

Semaine du 4 mai : meeting unitaire des 8 confédérations syndicales pour qu'elles prennent une position ferme sur la question de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, et plus généralement sur le service public et la loi « mobilité des fonctionnaires ».

Jeudi 7 mai : manifestations locales

Mercredi 13 mai : 10ème Coordination Nationale des Universités à l'université de Marne-la-Vallée (co-organisée avec l'université de Paris 12)

Mardi 12 mai ou vendredi 15 mai (mandat donné aux porte-parole pour déterminer une date, avec une préférence pour le 12 mai) : journée nationale de manifestation à Paris et dans 5/6 grandes villes en convergence avec les autres secteurs

Jeudi 14 mai - vendredi 15 mai : journées d'action : lutter contre la précarité ; aller à la rencontre des écoles, des collèges et des actions ; soutenir les « laboratoires morts »

Jeudi 21- dimanche 24 mai : Marche obstinée de Chartres à Paris. Commission d'organisation : Delphine Helle (helle_delphine@gmail.com), Jérôme Chandesris (jerome.chandesris@etu.univ-rouen.fr), Théophile Gaudin (theophile_gaudin@live.fr), Wahby Mtir (06 59 02 87 58)

Jeudi 4 juin : The Academic Pride

7) Revue de Presse sur le net:

- **AFP sur google**: Universités: la coordination nationale appelle à ne "pas organiser" les examens
Il y a 15 heures

PARIS (AFP) — Au lendemain d'une onzième journée de manifestations qui a faiblement mobilisé, les détracteurs des réformes à l'université ont adopté jeudi une posture plus radicale avec un appel "à ne pas organiser la tenue des examens jusqu'à la satisfaction de ses revendications". <http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5gcvTVkRbFMXredSL06hEUDhKoc3A>

- **Sur le Monde.fr:**

« Cet appel, signe supplémentaire de radicalisation, a été lancé au lendemain d'une journée de manifestations marquée par la plus faible participation depuis le début du mouvement. Selon ses représentants, ce mouvement évolue dans ses formes, mais ne faiblit pas. La coordination affirme que, sur 83 universités, 49 retiennent les notes du premier semestre, 51 sont en grève totale ou

partielle, 44 sont bloquées, et 14 ont appelé au boycott des jurys de baccalauréat où siègent des professeurs d'université.

Le 1er mai, les universitaires sont appelés à se joindre aux cortèges unitaires organisés par les syndicats. »

http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/04/30/universites-la-coordination-nationale-appelle-a-ne-pas-tenir-les-examens_1187190_3224.html

- Dans le Figaro.fr: Valérie Pécresse, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, a affirmé jeudi sur France 2 que "les examens se tiendront dans de bonnes conditions", après que la Coordination universitaire a appelé mercredi à "ne pas organiser leur tenue".

[La Coordination nationale des universités \(CNU\) a appelé](#) "appelle les enseignants-chercheurs et les personnels administratifs à ne pas organiser la tenue des examens jusqu'à la satisfaction de ses revendications".

Mme Pécresse lui a répondu vendredi: "je mettrai tout en oeuvre pour que les rattrapages aient lieu. Les rattrapages auront lieu et les examens se tiendront dans de bonnes conditions", a affirmé la ministre. "Ce que dit la Coordination est radicalement contraire" aux valeurs de l'université, c'"est irresponsable", a-t-elle ajouté.

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/04/30/01011-20090430FILWWW00295-facsexamens-pecresse-confiante.php>

- 20 Minutes :épreuve de force ou baroud d'honneur ?

La décision risque de faire frissonner plus d'un étudiant. La Coordination nationale des universités (CNU), réunie hier pour la neuvième fois à l'université Paris-IV, a appelé les enseignants-chercheurs et les personnels administratifs à « ne pas organiser la tenue des examens jusqu'à la satisfaction de ses revendications ». Ils demandent, entre autres, le retrait du décret sur le statut des enseignants-chercheurs et le rétablissement des postes supprimés en 2009.

Cet appel a été voté par les représentants de 73 établissements. « C'est bien dommage d'en arriver là et ça fend le coeur d'avoir à voter une telle motion. Mais on en arrive à un point où on doit le faire », a déclaré hier soir Sarah Hatchuel, professeur d'anglais à l'université du Havre et l'une des porte-parole de la CNU. Avant d'ajouter : « La balle est dans le camp des deux ministres maintenant. » Seulement voilà, Xavier Darcos (Education) et Valérie Pécresse (Enseignement supérieur et Recherche) n'ont peut-être guère de soucis à se faire : la CNU serait, selon certaines sources, de moins en moins représentative. Elle ne serait plus composée que d'une frange radicale d'enseignants politisés.

Dès lors, la menace de voir boycottés le bac - un membre de l'université doit être présent au jury pour que l'examen puisse être validé - et les partiels du second semestre est limitée. « Nous sommes pour l'aménagement des calendriers des examens au cas par cas », martèle de son côté Jean-Baptiste Prévost de l'Unef, syndicat étudiant à gauche, farouchement opposé, « dans l'intérêt des étudiants », à l'option de l'annulation des examens.

Reste qu'il suffit parfois d'un petit groupe pour perturber, du moins localement, la sérénité des examens. « On n'a pas d'autre choix que de dégainer cet ultimatum, explique David, étudiant à Tours et ex-membre de la CNU. C'était prévisible. C'est une manière de dire qu'on est prêts à aller jusqu'au bout. » Encore faut-il qu'ils mettent leur menace à exécution. W

<http://www.20minutes.fr/article/323285/France-epreuve-de-force-ou-baroud-d-honneur.php>

- Les Echos:

La coordination des universités appelle à ne pas organiser les examens

[30/04/09]

Malgré une mobilisation enseignante et étudiante en fort recul mardi (4.000 à 15.000 manifestants), la coordination nationale des universités a durci le ton hier en votant « la poursuite de la grève » et en appelant les personnels « à ne pas organiser les examens jusqu'à la satisfaction de ses revendications ». « C'est dommage d'en arriver là, mais la balle est dans le

camp des deux ministres », ont expliqué les porte-parole. Un propos qui tranche avec les récents appels à la reprise des cours lancés par la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, les présidents d'universités et plusieurs syndicats (CFDT, Fage).

<http://www.lesechos.fr/info/france/4859850-la-coordination-des-universites-appelle-a-ne-pas-organiser-les-examens.htm>